

RAPPORT DE DURABILITÉ 2023

RAPPORT DE DURABILITÉ

À propos de ce deuxième rapport de durabilité

SOCOFE, holding financier, est l'outil d'investissement des pouvoirs locaux wallons dans la transition environnementale.

En menant à bien nos missions (décrites en page 17) nous contribuons activement à la transition vers un avenir durable. La durabilité est au cœur de nos activités, de nos choix d'investissements. Elle est profondément ancrée dans notre stratégie et dans nos valeurs.

C'est donc assez naturellement que nous avons décidé, en 2022, de publier un rapport de durabilité, dont voici la deuxième édition, relative à l'année 2023.

Celui-ci donne une vue d'ensemble des impacts environnementaux et sociaux les plus significatifs de notre activité et de nos pratiques en matière de gouvernance et épinglé en outre les initiatives principales que nous avons prises en 2023 dans ce domaine.

Notre approche ESG en un coup d'œil

Si SOCOFE agit en faveur de la durabilité de façon non négligeable comme employeur (volet Social) et comme entreprise responsable (volet Gouvernance), c'est en tant qu'investisseur que son impact est le plus significatif (volet Environnemental).

Notre approche en matière de développement durable contribue ainsi plus particulièrement à la réalisation de 5 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies.

ENVIRONNEMENT

SOCOFE, en tant qu'investisseur, s'engage

à investir ses fonds propres dans des sociétés qui facilitent ou accélèrent la transition énergétique.

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



SOCIAL

SOCOFE, en tant qu'employeur, s'engage

à garantir un environnement de travail épanouissant et stimulant pour tous les collaborateurs.

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



GOUVERNANCE

SOCOFE, en tant qu'entreprise responsable, s'engage

à impliquer ses instances dans la définition, la mise en œuvre et le pilotage de la stratégie dont la durabilité constitue l'un des piliers.

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES

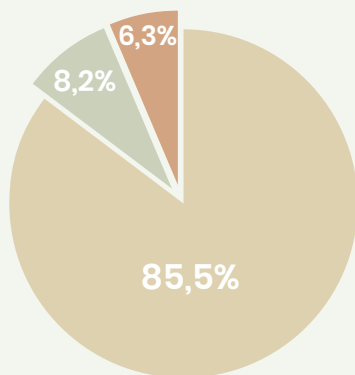


ENVIRONNEMENT

Jouer un rôle actif dans la transition environnementale

Les moyens financiers dont dispose SOCOFE sont engagés dans des sociétés qui façonnent le système énergétique de demain et qui facilitent et accélèrent la transition vers un avenir plus vert, neutre en carbone.

Les participations de SOCOFE, qui atteignent 821.900.970 euros en valeur comptable à fin 2023, se répartissent comme suit :



- ELIA & FLUXYS
- ÉOLIEN OFFSHORE
- AUTRES PARTICIPATIONS



01.

Nos participations en **ELIA** et **FLUXYS** via leurs holdings respectifs PUBLI-T (et PUBLIPART) et PUBLIGAZ représentent 85,5 % de notre portefeuille d'investissements. En tant que gestionnaires des réseaux de transport d'électrons et de molécules, ils sont acteurs majeurs et partenaires essentiels de la transition énergétique.

— **ELIA** construit l'infrastructure électrique du futur, sur terre et en mer, ce qui nécessite un renforcement et une expansion du réseau pour garantir l'approvisionnement électrique et favoriser l'intégration des énergies renouvelables et l'électrification croissante de la société avec, à terme, l'atteinte de la neutralité climatique.

— **FLUXYS** mobilise ses forces pour préparer le transport des vecteurs énergétiques neutres en carbone qui remplaceront progressivement le gaz naturel (biométhane, méthane synthétique, hydrogène et autres molécules vertes) et celui du CO₂ capté lors de processus industriels difficiles à décarboner en vue de sa réutilisation ou de son stockage.

À cet égard, en 2023, nous nous sommes associés à FLUXYS BELGIUM, PIPELINK et SFPIM au sein de « FLUXYS C-GRID » pour créer un opérateur de réseau CO₂, avec l'ambition commune de soutenir les industries dans leurs efforts de transition vers une industrie à faible émission carbone. Le captage et l'utilisation/le stockage du carbone sont en effet essentiels et constituent un levier puissant pour réduire les émissions de CO₂ à grande échelle en particulier dans les secteurs difficiles à décarboner tels que la production d'acier, de ciment et de chaux, ainsi que la pétrochimie, et pour soutenir durablement l'activité économique et l'emploi.



02.

Pionnier dans le développement des **parcs éoliens offshore en mer du Nord**, nous détenons des participations importantes dans 3 parcs en activité (C-POWER, RENDEL et SEAMADE), représentant 8,2 % de notre portefeuille d'investissement.

L'éolien offshore occupe une place stratégique dans le mix énergétique de demain. Son développement contribue à lutter contre le dérèglement climatique.

C'est la raison pour laquelle, avec nos partenaires en OTARY, société qui gère les parcs éoliens offshore RENDEL et SEAMADE et qui constitue un véritable centre d'expertise dans le développement et la gestion opérationnelle de tels parcs, nous avons travaillé d'arrache-pied durant l'année 2023 et sommes prêts à nous positionner pour le développement de la future zone Princesse Elisabeth.

C'est également en 2023 que C-POWER HOLDCO, dont SOCOFE est actionnaire à hauteur de 30,1%, a décidé d'exercer son droit de préemption en vue d'acquérir la participation de 10% dans le parc C-POWER cédée par le fonds MARGUERITE PANTHEON. SOCOFE renforce ainsi encore davantage sa position en éolien offshore en mer du Nord belge puisque C-POWER HOLDCO détient depuis février 2024, suite à cette opération, 63,27% du parc C-POWER.



03.

Nous avons également diversifié nos participations dans le **secteur du stockage d'électricité** (ESTOR-LUX), crucial pour l'intégration des énergies renouvelables en atténuant les effets négatifs de leur intermittence, et **du photovoltaïque** (GREEN FOR POWER), source d'énergie verte respectueuse de l'environnement.

GREEN FOR POWER et la société de développement PERPETUM ENERGY se sont d'ailleurs vu confier, fin 2023, la construction et le financement du plus grand champ photovoltaïque de Wallonie sur un site d'INEOS, contribuant ainsi à la décarbonation de cette industrie qui absorbera 100% de l'énergie verte produite.

C'est en 2023 également que notre Conseil d'administration a approuvé la création, par SOCOFE, de la société EWATE aux côtés de TRANSENERGIE et NEOWAL, sociétés constituées par les intercommunales actionnaires respectivement de RESA et d'ORES, les deux gestionnaires des réseaux de distribution d'énergie wallons les plus importants. Ce nouvel outil entend mettre son expertise au service de partenaires dont l'énergie n'est pas la spécialité pour développer, avec eux, des projets qui accélèrent la transition énergétique tels que des sites de stockage d'électricité, des unités de biométhanisation ou encore des champs photovoltaïques.

SOCIAL

Veiller au bien-être de l'équipe

SOCOFE porte une attention particulière au bien-être de ses collaborateurs et collaboratrices.

Les membres de l'équipe évoluent dans un environnement de travail épanouissant et stimulant.

Ils bénéficient d'une rémunération adéquate qui repose sur leurs compétences, leur expérience et leurs responsabilités, et d'une protection sociale renforcée.

À cet égard, en 2023, l'entreprise a défini une politique salariale équilibrée et responsable, au service de sa stratégie à long terme. Celle-ci fixe un cadre général et transparent dans l'intérêt de la société, de ses parties prenantes et de ses collaborateurs qu'elle vise à motiver et fidéliser. Elle constitue sans conteste un levier de croissance rentable et durable.

La taille de l'équipe et les compétences diverses mais complémentaires de chacun favorisent un dialogue permanent et constructif.

L'impact positif que l'entreprise exerce sur la société donne du sens à leur travail et l'entreprise s'engage à respecter un juste équilibre entre travail et vie privée.



6 collaborateurs

au 31/12/2023 bénéficiant tous d'un statut d'employé et d'un contrat à durée indéterminée, dont 1 engagé en 2023



2 femmes
4 hommes



5 collaborateurs à temps plein - 1 à temps partiel



48,5 moyenne d'âge



1 engagement



0 accident de travail



GOUVERNANCE

Faire de la durabilité le fil conducteur de nos activités, le cœur de notre stratégie



Convaincus qu'une gouvernance de qualité permet d'assurer un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes et le succès à long terme de l'entreprise, les dirigeants de SOCOFE ont mis en place, depuis plusieurs années déjà, une **structure de gouvernance robuste** dont les principes sont décrits dans la chartre de gouvernance de l'entreprise (disponible sur le site de SOCOFE).



Cette gouvernance solide et la stratégie mises en place par le Conseil d'administration ont d'ailleurs incité deux actionnaires existants à renforcer leur position en SOCOFE et un nouvel actionnaire à la rejoindre fin 2023 (voir augmentation de capital - page 18).



Le Conseil d'administration a d'ailleurs défini une stratégie balisant le choix des nouvelles prises de participation : la transition environnementale a non seulement déterminé les axes d'investissement prioritaires qui ont été retenus mais fait également partie intégrante des critères de sélection des projets qui ont alors été définis.

C'est dans ce cadre qu'en 2023, il a approuvé la création des sociétés FLUXYS C-GRID et EWATE évoquées plus haut.

La définition claire des rôles et responsabilités de chacun et la mise en place de processus décisionnels de qualité au sein de l'entreprise garantissent un **haut degré d'implication des différentes instances dans la définition, la mise en œuvre et le pilotage de sa stratégie, dont fait partie intégrante la durabilité.**



Enfin, le Conseil d'administration, sensibilisé aux normes européennes de reporting en matière de durabilité et convaincu que la durabilité est un enjeu majeur pour les entreprises aujourd'hui, a décidé, **sans y être aucunement obligé**, de publier son **second rapport de durabilité** afin de fournir une information de qualité en la matière.